

Assemblée Générale extraordinaire Verts du Chablais Vaud – 16 décembre 2017

Présents : Louis Goy, Léonard Studer, Stéphanie Genoud, Martine Sculati, , Maurice Reymond, Susanne Jungclaus Delarze, Stéphane Cosandey (PV), Samuel Obi, Martine Gerber, Françoise Goy

Excusés : Lionel Bileci, Nicolas Biffiger, Alain Dériaz, Philippe Ranc, Neil Kirby, Marie Rampazzo, Doina Humbel, Elisabeth Bastide, Catherine Flütsch, Marie Oulevay-Ciompi

Invités : Alberto Mocchi, Président des Verts vaudois.

Invités qui se sont excusés : Maud et Cédric Alora, Rachèle Carnal, Cyril Zoller, Damien Berger (Alternatives),

Léonard en tant que VP ouvre la séance. Il excuse le Président qui ne peut se joindre.

Il souhaite la bienvenue aux membres présents et lit l'ordre du jour tel qu'il a été envoyé dans la convocation.

L'ODJ est accepté à l'unanimité.

Alberto Mocchi remercie les Verts du Chablais pour la belle dynamique et le travail accompli dans un territoire de tradition plutôt PLR.

Il évoque :

- la forte contribution des Verts du Chablais pour l'initiative contre le gaz de schiste. Le C d'E a une année pour convoquer les électeurs
- Les progressions électorales communales et cantonales
- Pour faire passer nos idées, il nous faut avoir des élus.
- L'importance politique de l'initiative sur les soins dentaires.
- L'initiative sur une Alimentation équitable qui sera proposée au peuple en septembre ou novembre 2018.
- Cette initiative vise à imposer un standard de qualité pour la Suisse qui ne prêterite pas les paysans à cause des importations.
- Le besoin des Verts de se positionner pour la décroissance ou pour une croissance durable.
- L'invitation permanente à participer aux AG et comités des verts vaudois. Les idées nouvelles y sont bienvenues.
- La volonté du comité cantonal de
 - recruter de nouveaux membres pour du « sang frais ».
 - soutenir les sections au niveau de la communication
 - améliorer la coordination des sections

Léonard Studer renforce le propos d'Alberto en soulignant qu'en ayant participé au groupe de travail sur la question de la croissance durable vue par les Verts et il a trouvé passionnant. À titre personnel, il trouve cela enrichissant.

Retour à l'Ordre du jour. D'abord, il s'agit de prendre une décision formelle sur la validité de la convocation :

Le Président de séance demande à l'AG si la convocation est valide ?

Adopté à l'unanimité

Ensuite il s'agit de se prononcer sur une candidature Verte à l'élection municipale complémentaire du 14 janvier à Aigle.

Léonard rappelle l'existence de l'association entre les Verts et AlternativeS (A-LV) au Conseil communal d'Aigle.

Le groupe A-LV a décidé de ne présenter personne au 1^{er} tour et se garde la possibilité de présenter un-e candidat-e au second tour.

Le comité des Verts n'a pas de candidat-e à proposer.

Maurice Reymond est intéressé à présenter sa candidature et la parole lui est donnée.

Maurice confirme son intérêt et fait part de son curriculum qui débute dans les années 1980 chez les Verts. Maurice a participé à de nombreuses campagnes électorales communales, cantonales et fédérales. Il est ou a été membres de plusieurs groupes chez les Verts

Maurice présente son programme électoral qui reprend du programme des Verts vaudois pour 2017 – 2022. Il concède que ses chances d'être élu sont maigres.

Maurice sollicite l'AGE à se prononcer sur sa candidature. L'AGE débat sur la demande de Maurice. Finalement l'assemblée vote sur la question :

Est-ce que la section des Verts du Chablais approuvent la présentation d'un candidat Vert et non pas un candidat A-LV au 1^{er} tour des élections municipales complémentaires à Aigle ?

A la majorité moins une voix, l'AGE vote NON.

Maurice avait informé préalablement qu'il devait quitter la réunion vers 18h00, il prend congé à 18h17 après avoir pris connaissance du vote de l'AG.

Léonard : nous devons encore décider si le comité obtient délégation pour prendre une décision au second tour. Est mis au vote la question suivante :

L'AG délègue-t-elle au comité la décision de la stratégie au second tour ?

Unanimité pour le OUI.

L'AGE précise finalement qu'aucune recommandation de vote n'est prise et en cela respecte la décision du groupe A-LV

Le Président déclare la séance close à 18h40.